

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Comptes de Gestion de l'exercice 2020

Annexe(s) : comptes de gestion de l'exercice 2020 (21 annexes)

Date de convocation : 23 juin 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 5 juillet 2021

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Bernard ROUX

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 96

- Titulaires : 90

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 11

Absents excusés : 13

Votants : 107

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (96)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
PELISSIER Didier (S)	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
ARCHIMBAUD Guy	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
ARNAULT Lionel	FANJUL José	PAGESSE Pierre
BARDY André	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
BARRAUD Bertrand	FOUCAULT Marie-Françoise	PELLEGRINELLI Christophe
BARTHOMEUF Serge	MAISONNEUVE Alain (S)	PEREIRA-MAURIAT Christine
BASTIEN Gérard	GARNAVAULT Philippe	PETEILH Sandra
ROUSSEL Denis (S)	GAUDRIAULT Damien	PILLON Stéphane
BERTHELOT Pascal	GILBERT Odile	POJOLAT Marie
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	PRADIER Laurent
BESSON Jean-Louis	GOUSSARD Bérengère	PRUNIER Jean-Pierre
BOISTARD Philippe	GOYON Guy	PUECH David
BOURG François	GREGOIRE Nathalie	RAVEL Pierre
BRUN Pascale	SAUVADET Michel (S)	GOMEZ Jean-Marc (remplaçant)
BRUNETTI Graziella	HERBST Nadine	ROUX Bernard
CHABAUD Christelle	HOSMALIN Marc	RYCKEBOER Christian
CHABRILLAT Frédéric	JAFFEUX Ophélie	SABATIER Gilles
CHALLET Vincent	JAFFEUX Sébastien	SALVINI Luc
SERMAGE André (S)	KINDT Patrick	SAUVANT Jean-Pierre
CHASSANG Jean-Pierre	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SCHUMACHER Emilie
COLLET Jean-Pierre	LAGARDE Maguy	SERRA Pierre
CORRE Jean-Marie	LAMOUREUX Jean-François	SUTY Lionel
COSTE Yves	LAVILLE Philippe	BOURGEOIS Arnaud (S)
COUDUN Valérie	LE MARREC Laurys	THALAUD François
CREGUT François	LEGENDRE Denis	THERME Jacques
DENAIVES Catherine	LEROY Véronique	THEVENET Emilie
DESVIGNES Jean	LIVET Bertrand	TINET Georges
DRUELLE Jean-Claude	MAHINC Didier	TOURLONIAS Vincent
	MALORON Annie	TREHIN Anne-Marie
	MARIANY Marie-Line	VARISCHETTI Martine
	MASSARDIER Marie-Laure	ZANIN Nathalie
	MEALLET Roger-Jean	
	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; GUILLAUME Julien (SAUVADET Michel) ; TEZENAS Olivier (BOURGEOIS Arnaud) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (11) BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BCEUF Nicole à NICOLLET Michel ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; CORREIA Emmanuel à MASSARDIER Marie-Laure ; COSTON David à DESVIGNES Jean ; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean ; LIGNIERE Frédéric à BESSON Jean-Louis ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; SUIDUREAU Carine à PUECH David ; TRILLEAUD Eric à MASSARDIER Marie-Laure ; WALTER Christian à VARISCHETTI Martine ;

ABSENTS EXCUSES : (13) ADMIRAT Nadine ; ALBARET Christophe ; BRUNEL Séverine ; COSTON Marie ; CROZE Yves-Serge ; DABERT Jean-Claude ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; FERREIRA Fernando ; LENEGRE Jean-Louis ; RKINA Mohammed ; ROCHETTE Christophe ; SAUX Marie-Pierre ; VEZON Christophe ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Trésorier Municipal d'Issoire a communiqué à API les comptes de gestion 2020 des différents budgets de la collectivité.

Le comptable public a bien repris dans ses écritures les montants des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2019, ceux de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés, et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Vous trouverez, ci-dessous, les résultats de l'exercice 2020 et les résultats cumulés de chacun des budgets d'API actifs l'an passé, dont les comptes de gestion sont joints en annexe à la présente délibération.

	Budgets	Résultats antérieurs		Affectation Invest	Résultats de l'exercice		Résultats de Clôture	
		Fonctionnement	Investissement		Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Général	Budget Principal	5 700 880,56	1 894 398,86	0,00	2 929 078,50	1 597 933,93	8 629 959,06	3 492 332,79
	Immobilier d'Entreprises	124 955,94	14 261,83	0,00	132 421,44	-55 338,92	257 377,38	-41 077,09
	Multi-Services	115 351,99	-140 345,91	115 351,99	412 646,73	-289 706,48	412 646,73	-430 052,39
Economie et SPIC	Eau potable	0,00	0,00	0,00	955 474,56	-71 723,06	955 474,56	-71 723,06
	Assainissement collectif	0,00	0,00	0,00	1 218 598,78	-492 863,65	1 218 598,78	-492 863,65
	Pôle Commercial Auzat	0,00	-51 360,68	0,00	45 000,00	-498 528,87	45 000,00	-549 889,55
	Maison Médicale Champeix	0,00	-817 719,67	0,00	0,00	317 653,12	0,00	-500 066,55
	PIT Lavour La Béchade	0,00	-535 342,81	0,00	0,00	-366 924,89	0,00	-902 267,70
	Les Chambettes	1 498,20	-495 358,02	1 498,20	0,00	-13 568,93	0,00	-508 926,95
	Les Rivalets	0,00	197 648,72	0,00	0,00	-3 113,49	0,00	194 535,23
Zones d'Activités et Lotissements	Le Broc	0,00	-36 268,51	0,00	0,00	-6 524,68	0,00	-42 793,19
	Perrier	0,00	368 009,55	0,00	0,00	40 666,00	0,00	408 675,55
	Coudert	0,00	-604 069,01	0,00	0,00	-146 706,12	0,00	-750 775,13
	Les Coustilles	18 988,85	302 899,57	0,00	-18 988,85	-21 544,52	0,00	281 355,05
	Pré Chavroche	0,00	-94 124,12	0,00	0,00	-20 594,31	0,00	-114 718,43
	Ludesse	0,00	-31 036,36	0,00	3 685,64	31 036,36	3 685,64	0,00
	La Maze	0,00	-52 559,22	0,00	0,00	0,00	0,00	-52 559,22
	La Coussonnière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fontchoma	0,00	-245 700,00	0,00	0,00	-297 930,92	0,00	-543 630,92
Social	SSIAD	14 721,28	37 605,62	0,00	22 538,78	-7 906,86	37 260,06	29 698,76
	SAAD	-1 366 520,82	104 840,57	0,00	-469 758,53	-5 156,55	-1 836 279,35	99 684,02
TOTAUX CONSOLIDES API		4 609 876,00	-184 219,59	116 850,19	5 230 697,05	-310 842,84	9 723 722,86	-495 062,43

Ces résultats sont en tous points conformes à ceux des comptes administratifs qui vous seront présentés dans la délibération qui suit.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

Délibération n° 2021/04/4

Extrait du
du conseil communautaire 2021/04 du mardi 29 juin 2021

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la loi n° 2020-1379 en date du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;
VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;
VU l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;
VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;
VU la délibération n° 2020/06/03-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 17 décembre 2020 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M22 ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
CONSIDÉRANT que les résultats des comptes de gestion 2020 du trésorier municipal d'Issoire sont en tous points conformes à ceux des comptes administratifs d'API ;
CONSIDÉRANT que pour la commune de Dauzat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;
CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dauzat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 107

- Pour : 107
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le trésorier municipal d'Issoire, joints en annexe à la présente, n'appellent aucunes observations, ni aucunes réserves ;
- D'autoriser Monsieur le Président à viser et certifier conformes les comptes de gestion 2020 du budget principal d'API et de ses budgets annexes.

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 30/06/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05 /07/2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210630-DEL_2021_04_42-DE